



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/36/865
10 mars 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/DA COLLECTION

Trente-sixième session
Point 110 b) de l'ordre du jour

FINANCEMENT DES FORCES DES NATIONS UNIES CHARGEES DU MAINTIEN DE
LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Rapport du Secrétaire général

I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 36/138 A du 16 décembre 1981, l'Assemblée générale a décidé, entre autres dispositions, d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses pour la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) jusqu'à concurrence d'un montant brut de 13 316 666 dollars (soit un montant net de 13 170 500 dollars) par mois, pour la période allant du 19 décembre 1981 au 18 décembre 1982 inclus, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force au-delà de la période de six mois autorisée en vertu de sa résolution 488 (1981) du 19 juin 1981. Le 18 décembre 1981, par sa résolution 498 (1981), le Conseil a décidé de renouveler le mandat de la Force pour six mois, à savoir jusqu'au 19 juin 1982.

2. Par sa résolution 501 (1982) du 25 février 1982, le Conseil de sécurité a décidé, entre autres dispositions, d'approuver l'accroissement immédiat des effectifs de la FINUL, qui seraient portés de 6 000 à 7 000 hommes environ pour renforcer les opérations actuelles ainsi que pour permettre un nouveau déploiement de la Force conformément aux dispositions de la résolution 425 (1978) du Conseil, en date du 19 mars 1978.

3. Pour que l'accroissement de 1 000 hommes des effectifs de la FINUL qui a été autorisé puisse être financé adéquatement, le Secrétaire général a proposé dans sa note du 3 mars 1982 (A/36/860, par. 3) que l'Assemblée générale poursuive l'examen de l'alinéa b du point 110 de l'ordre du jour, relatif au financement de la FINUL, lors de la reprise de sa trente-sixième session qui doit avoir lieu du 16 au 19 mars 1982.

II. PREVISIONS DE DEPENSES DE LA FINUL POUR L'ACCROISSEMENT
DE 1 000 HOMMES DES EFFECTIFS APPROUVE PAR LE CONSEIL
DE SECURITE

4. Des 1 000 soldats supplémentaires, 600 formeront un nouveau bataillon, les 400 autres venant renforcer certains des bataillons et unités existants. Le nouveau bataillon et 50 des hommes de renfort rejoindront la FINUL le 19 mars 1982; l'arrivée des 350 autres est prévue pour avril : 60 le 1er, 220 le 10 et 70 le 20.
5. Pendant la période correspondant au mandat actuel de la Force, qui se termine le 18 juin 1982, il faudra engager des dépenses pour le transport des hommes, des approvisionnements et du matériel entre les divers pays d'origine et la FINUL, ainsi que pour leur déploiement et pour les besoins opérationnels y afférents, notamment pour le logement. Par ailleurs, l'obligation de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents les dépenses encourues par eux à ce titre tant pour les hommes que pour les approvisionnements et le matériel commencera à courir le jour où les soldats rejoindront la FINUL. Compte tenu du calendrier d'arrivée des troupes indiqué au paragraphe 4 ci-dessus et de la période relativement courte restant à courir du mandat de la Force, les coûts pour la période se terminant le 18 juin 1982 sont évalués à un montant brut de 10 225 000 dollars (soit un montant net de 10 222 000 dollars). Dans ce chiffre sont incluses certaines dépenses non renouvelables au titre du contingent supplémentaire. Il s'agit de l'achat de structures préfabriquées pour le logement des troupes, qui pourront toutes être livrées au cours de cette période, et de l'achat de certains articles d'équipement pour lesquels il faudrait passer commande le plus tôt possible, étant donné la longueur des délais d'exécution.
6. Si le Conseil de sécurité proroge de six mois le mandat de la Force, les dépenses à engager au titre des 1 000 soldats supplémentaires pour cette période, autrement dit jusqu'au 18 décembre 1982, s'élèveraient à un montant brut de 12 078 000 dollars (soit à un montant net de 12 062 000 dollars). Dans ces chiffres entrent d'autres dépenses non renouvelables : achat de structures préfabriquées pour les services communs et les locaux de travail (cuisines, cantines, salles d'eau, bureaux, entre autres), construction d'abris, d'ateliers, de dépôts de munitions, etc., achat de certains articles d'équipement ne figurant pas dans les prévisions de dépenses pour le précédent mandat.
7. On trouvera dans le tableau figurant en annexe une récapitulation des dépenses additionnelles à prévoir pour la FINUL au titre des 1 000 soldats supplémentaires autorisés par le Conseil de sécurité, pour la durée du mandat actuel qui expire le 18 juin 1982 et pour une nouvelle période de six mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force. On trouvera aussi dans les pages qui suivent ce tableau des renseignements complémentaires concernant les dépenses prévues.

/...

III. MESURES QUE L'ASSEMBLEE GENERALE DEVRAIT PRENDRE LORS
DE LA REPRISE DE SA TRENTE-SIXIEME SESSION

8. Les mesures qui seraient nécessaires pour assurer le financement de la FINUL par suite de l'accroissement de 1 000 hommes de ses effectifs, approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 501 (1982), sont les suivantes :

a) L'Assemblée générale devrait autoriser l'ouverture d'un crédit additionnel pour faire face aux dépenses à prévoir pour la FINUL au titre des 1 000 soldats supplémentaires pendant ce qui reste du présent mandat qui expire le 18 juin 1982 inclus et répartir les montants correspondants entre les Etats Membres;

b) L'Assemblée générale devrait autoriser le Secrétaire général à contracter des engagements pour faire face aux dépenses additionnelles de la FINUL à prévoir au titre des 1 000 soldats supplémentaires et répartir les montants correspondants entre les Etats Membres, pour le cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force au-delà du 18 juin 1982.

/...

ANNEXE

Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)

Prévisions de dépenses pour les 1 000 soldats supplémentaires
autorisés par le Conseil de sécurité le 25 février 1982

A. Etat récapitulatif

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<u>Période se</u> <u>terminant le</u> <u>18 juin 1982</u>	<u>Période se</u> <u>terminant le</u> <u>18 décembre 1982</u>
1. <u>Dépenses locales et d'appui</u>		
a) Indemnités de subsistance journalière versée par l'ONU aux membres des contingents	108	234
b) Traitements et dépenses connexes de personnel	49	197
c) Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel militaire	12	24
d) Rations	363	885
e) Location, entretien et construction de locaux, éclairage, chauffage, énergie et eau	1 410	1 190
f) Location d'aéronefs	-	-
g) Communications	-	-
2. <u>Matériel et fournitures destinés à la Force</u>		
a) Achat de matériel de transport	1 265	-
b) Achat d'autre matériel	1 771	198
c) Entretien et utilisation des véhicules automobiles et autre matériel	350	1 135

/...

d)	Fournitures et services	607	408
e)	Fret, camionage et messageries	50	50
f)	Remboursement de l'amortissement du matériel appartenant aux contingents et remboursement des fournitures	350	800
3.	<u>Relève des contingents</u>	950	420
4.	<u>Indemnités en cas de décès ou d'invalidité</u>	35	80
5.	<u>Bien-être et loisirs</u>	18	109
6.	<u>Paie ment au titre des dépenses relatives aux contingents</u>		
a)	Soldes et indemnités versées aux membres des contingents, au taux standard de 950 dollars par homme par mois, plus une somme supplémentaire de 280 dollars par homme par mois pour un nombre limité de spécialistes	2 692	5 910
b)	Amortissement du coût de l'habillement, du paquetage et de l'équipement individuels, au taux standard de 65 dollars par homme par mois, plus un supplément de 5 dollars par homme par mois pour les munitions et les armes personnelles	192	422
7.	<u>Contributions du personnel</u>	3	16
	Total, rubriques 1 à 7	<u>10 225</u>	<u>12 078</u>
8.	<u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	<u>3</u>	<u>16</u>
9.	<u>Autres recettes</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

/...

B. Renseignements complémentaires

	Période de six mois se terminant le		
	18 juin 1982 pour 6 000 soldats	18 juin 1982 pour 1 000 soldats supplémentaires	18 décembre 1982 pour 1 000 soldats supplémentaires
	(Dollars E.-U.)		
1 a) <u>Indemnité de subsistance journalière versée par l'ONU aux membres des contingents</u>	1 398 000	108 000	234 000
Les prévisions de dépenses sont calculées sur la base de 1,28 dollar par homme et par jour.			
1 b) <u>Traitements et dépenses connexes de personnel</u>	6 670 000	49 000	197 000
Compte tenu de l'accroissement du volume de travail au Quartier général de la FINUL, on estime qu'il faut renforcer les effectifs par l'adjonction de 7 agents du Service mobile (2 opérateurs radio, 2 radiotechniciens, un monteur, un électricien, un préposé à l'entretien des groupes électrogènes), à la Section des communications, de 6 nouveaux agents du Service mobile (5 mécaniciens et un responsable des stocks), à la Section des transports et d'un agent du Service mobile au Groupe de la réception et de l'inspection de la Section des achats. En outre, il est proposé d'engager à titre temporaire les services d'un ingénieur du bâtiment qui serait chargé de superviser les travaux dans le nouveau camp de base et dans d'autres camps et d'aider les bataillons à aménager le mieux possible leurs zones et à éviter toutes dépenses inutiles. Il faut également 2 fonctionnaires recrutés sur le plan local pour assurer les services d'interprétation des contingents et 13 autres agents locaux (manoeuvres occasionnels, aides-cuisiniers et préposés à l'entretien et au nettoyage) sont proposés pour la zone d'opération.			
Sur le personnel supplémentaire proposé ci-dessus, 4 agents du Service mobile (2 opérateurs radio, un radiotechnicien, un électricien) affectés à d'autres missions peuvent être mutés à la FINUL à compter du 1er avril 1982 et leur coût est calculé en prenant cette date pour base. En ce qui concerne les autres agents, on a appliqué un abattement de 50 p. 100 pour délais de recrutement.			
1 c) <u>Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel militaire</u>	275 000	12 000	24 000
Les prévisions de dépenses font apparaître une très légère augmentation des frais de voyage à des fins logistiques.			
1 d) <u>Rations</u>	4 530 000	363 000	885 000
Les prévisions de dépenses sont calculées sur la base des dépenses antérieures approuvées pour le mandat actuel; toutefois, 130 000 dollars sont ajoutés aux dépenses prévues pour le prochain mandat au titre des 30 jours de réserves à prévoir pour les 1 000 hommes.			

/...

	Période de six mois se terminant le		
	18 juin 1982 pour 6 000 soldats	18 juin 1982 pour 1 000 soldats supplémentaires	18 décembre 1982 pour 1 000 soldats supplémentaires
	(Dollars E.-U.)		
1 e) Location, entretien et construction de locaux, éclairage, chauffage, énergie et eau	2 512 000	1 410 000	1 190 000
La construction d'un nouveau camp de base pour un bataillon et l'agrandissement des camps existants ainsi que l'établissement de nouvelles positions entraîneront des dépenses considérables. Celles-ci se décomposent comme suit :			
i) Bâtiments préfabriqués destinés à des logements, 6 084 m ² [Ces bâtiments permettront d'offrir des logements aux 1 000 hommes dans les camps de base et les positions; le coût de ces bâtiments a été calculé aux taux de 200 dollars par m ² et comprend le prix d'achat des bâtiments plus le coût des fondations, des aménagements intérieurs et de la construction.]		1 217 000	-
ii) Bâtiments préfabriqués destinés aux installations communautaires			
Cuisines, 315 m ²			63 000
Cuisines/cantines, 600 m ²			120 000
Bloc sanitaire, 90 m ²			42 000
Bloc sanitaire, 36 m ²			20 000
		-	245 000
iii) Bâtiments préfabriqués destinés à d'autres usages			
Entrepôts, 720 m ²			144 000
Bureaux, 200 m ²			40 000
		-	184 000
iv) Transport des bâtiments préfabriqués		70 000	30 000
v) Construction de bâtiments en dur			
Ateliers pour véhicules, 250 m ²			60 000
Ateliers pour d'autres matériels, 250 m ²			60 000
Groupes électrogènes avec cuve à gazole, etc.			50 000
Entrepôts, 250 m ²			55 000
Rayonnages pour les entrepôts			35 000
Abris		50 000	50 000
Dépôts de munitions			40 000
		50 000	350 000
vi) Fourniture de bois d'oeuvre, de ciment, de parpaings en béton, de gravier, de sable, etc.		70 000	80 000

Période de six mois se terminant le		
18 juin 1982	18 juin 1982	18 décembre 1982
pour	pour	pour
6 000 soldats	1 000 soldats supplémentaires	1 000 soldats supplémentaires
(Dollars E.-U.)		

2 b) <u>Achat d'autres matériels</u>	2 000 000	1 771 000	198 000
--------------------------------------	-----------	-----------	---------

On trouvera ci-après les dépenses à engager au titre des diverses rubriques; la plupart ont été incluses dans les prévisions de dépenses du mandat en cours afin que les achats soient effectués le plus tôt possible.

i) Matériel de transmissions	220 000	336 000	-
------------------------------	---------	---------	---

Les dépenses de matériel de transmissions à prévoir, y compris les dépenses de matériel supplémentaire nécessaire à l'état-major de la FINUL sont ventilées ci-après. Le montant indiqué qu'on a fait figurer dans les prévisions de dépenses du mandat en cours est fondé sur l'hypothèse que le nouveau bataillon sera entièrement pourvu de son propre équipement de base :

Véhicules-radio et radios de campagne	50 000
Standards téléphoniques	13 000
Téléphones de campagne	15 000
Pylônes	12 000
Terminaux de radio à téléimprimeur	32 000
Liaisons téléphoniques UHF	40 000
Postes émetteurs-récepteurs	80 000
Postes émetteurs-récepteurs portatifs (Handietalkies)	35 000
Relais amplificateurs	18 000
Postes de transmission pour bases éloignées et dispositifs de commande	13 000
Dispositifs de réglage de tension	16 000
Chargeurs d'accumulateurs	12 000
Total	336 000

ii) Générateurs	308 900	617 000	-
-----------------	---------	---------	---

Il n'est pas prévu que les pays fournissent de générateurs. Les dépenses énumérées ci-après concernent les camps et les positions occupés par le bataillon et apparaissent dans les prévisions de dépenses pour la période du mandat en cours.

2 générateurs de 100 KVA pour le nouveau bataillon	50 000
10 générateurs de 60 KVA pour 5 PC de compagnie	150 000
20 générateurs de 20 KVA pour 10 camps de section	190 000
40 générateurs de 7 KVA pour 20 positions	152 000
Frais de transport	75 000
Total	617 000

	Période de six mois se terminant le		
	18 juin 1982 pour 6 000 soldats	18 juin 1982 pour 1 000 soldats supplémentaires	18 décembre 1982 pour 1 000 soldats supplémentaires
	(Dollars E.-U.)		
2 b) (suite)			
iii) Matériel d'entretien et de réparation	178 900	5 000	-
iv) Matériel pour les opérations aériennes	-	-	-
v) Matériel médical et dentaire	-	-	-
vi) Matériel de purification de l'eau	-	-	-
vii) Tentés	-	175 000	-
Pour pouvoir loger temporairement les contingents en attendant la construction de bâtiments préfabriqués, il faudra fournir environ 7 000 m2 de toile de tente au prix de 25 dollars le mètre carré.			
viii) Logement et cantines	216 000	150 000	150 000
Il faudra prévoir pour les 1 000 soldats supplémentaires, pour chaque période de six mois :			
1 000 ensembles comprenant chacun : lit métallique, penderie, table de nuit, etc.	87 500		
Tables de réfectoire, chaises, etc.	11 500		
Matériel de cuisine : congélateurs, cuisinières, fours etc.	51 000		
Total	150 000		
ix) Matériel de bureau	80 300	28 000	28 000
Divers matériels de bureau sont nécessaires : machines à écrire et à calculer, bureaux, chaises, placards, machines à photocopier, etc.			
x) Matériel d'observation	711 800	380 000	-
Quarante dispositifs d'observation nocturne sont nécessaires pour fournir aux nouvelles positions une capacité d'observation suffisante. Leur prix est de 380 000 dollars, transport compris.			
xi) Divers	284 000	80 000	20 000
Sont compris sous cette rubrique les réservoirs à eau et à combustible, les bétonnières, les réfrigérateurs et les installations de climatisation et de chauffage.			
	2 000 000	1 771 000	198 000

/...

	Période de six mois se terminant le		
	18 juin 1982 pour 6 000 soldats	18 juin 1982 pour 1 000 soldats supplémentaires	18 décembre 1982 pour 1 000 soldats supplémentaires
	(Dollars E.-U.)		
2 c) <u>Entretien et utilisation des véhicules automobiles et d'autres éléments de matériel</u>	6 807 000	350 000	1 135 000
Le montant prévu doit permettre de couvrir les achats d'essence, d'huile et de lubrifiants et l'acquisition de pièces détachées au prorata des montants des dépenses qui ont déjà été approuvées pour la période relative au mandat actuel.			
2 d) <u>Fournitures et services</u>	2 675 000	607 000	408 000
Les besoins sont les suivants :			
Vêtements - sur la base des quantités déjà distribuées, y compris un montant de 55 000 dollars pour l'achat de vestes pare-éclats pendant la période couverte par le mandat actuel	587 000	121 000	63 000
Matériels de campagne	159 800	200 000	30 000
Fournitures médicales et dentaires	350 000	25 000	58 000
Matériel sanitaire et d'entretien	157 000	13 000	26 000
Intendance générale	448 200	75 000	57 000
Fournitures et piles pour les services de transmission	392 000	143 000	94 000
Papeterie et fourniture de bureau	75 000	2 000	20 000
Services contractuels	268 000	17 000	35 000
Assurance commerciale	112 000	3 000	7 000
Consultations médicales et soins d'urgence	40 000	3 000	7 000
Affranchissement du courrier du personnel militaire	18 000	1 000	3 000
Vérification extérieure des comptes	19 000	-	-
Divers	49 000	4 000	8 000
	<u>2 675 000</u>	<u>607 000</u>	<u>408 000</u>
2 e) <u>Fret, camionnage et messageries</u>	430 000	50 000	50 000
2 f) <u>Remboursement de l'amortissement du matériel lourd appartenant aux contingents et remboursement des fournitures</u>	4 600 000	350 000	800 000
3. <u>Relève des contingents</u>	4 065 000	950 000	420 000
Les contingents et certains équipements légers seront transportés sur des vols affrétés, sauf lorsqu'il s'agit d'un petit nombre d'hommes qu'il est moins coûteux de transporter sur des vols commerciaux. Le matériel lourd du nouveau bataillon et d'autres unités sera transporté par mer.			
4. <u>Indemnités en cas de décès ou d'invalidité</u>	500 000	35 000	80 000

	Période de six mois se terminant le		
	18 juin 1982 pour 6 000 soldats	18 juin 1982 pour 1 000 soldats supplémentaires	18 décembre 1982 pour 1 000 soldats supplémentaires
	(Dollars E.-U.)		
5. <u>Bien-être et loisirs</u>	650 000	18 000	109 000
6 a) <u>Soldes et indemnités versées au personnel militaire</u>	35 658 000	2 692 000	5 910 000
6 b) <u>Amortissement pour l'habillement, le paquetage et l'équipement individuels</u>	2 533 000	192 000	422 000
7. <u>Contributions du personnel</u>	815 000	3 000	16 000
Total des postes 1 à 7	<u>79 899 996</u>	<u>10 225 000</u>	<u>12 078 000</u>
8. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	<u>815 000</u>	<u>3 000</u>	<u>16 000</u>
9. <u>Autres recettes</u>	<u>20 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
